SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : ***Commune de Ouidah***

OBJET : **CONFECTION DE HUIT CENT (800) FOSSES AU CIMETIERE DE VASEHO**
Référence SIGMAP : *T_DST_92925*

Avis n° : **5 / 0207 /** *T_DST_92925/* **CO/PRMP-SPPRMP /CCMP**
Identification de la procédure : **5 /0207/** *T_DST_92925/* **CO/PRMP-SPPRMP /CCMP**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics actualisé de *la Commune de Ouidah révisé et* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *14 août 2024.*

La Commune de Ouidah *a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds *propres*, afin de financer le projet d'amélioration de la couverture et de l'accès des populations aux infrastructures et services marchands, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de *CONFECTION DE HUIT CENT (800) FOSSES AU CIMETIERE DE VASEHO.*

2. La Commune de Ouidah sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *confection de huit cent (800) fosses au cimetière de Vaseho* à travers les travaux de terrassement, de maçonnerie-béton, de revêtement, etc.., lot unique. Aucune variante n'est prise en compte.

BON A LANCER
CCMP / MAIRIE OUIDAH

3. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

  • *Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;*

  • *justifier de la réalisation en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement d'au moins deux (02) marchés de nature similaire (travaux de construction, de fosses, de bâtiments, d'autres ouvrages (comportant au moins des corps d'état : fouilles, terrassements, maçonnerie-béton, enduit etc…) de montant minimum égal à soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA TTC, chacun, au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2019 et 2018) et de l'année en cours, ayant les mêmes caractéristiques. A ce sujet, il faut fournir au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution ou Procès-Verbaux (PV) de réception provisoire ou définitive, légalisés avec copie simple de la page de garde ; la page comportant le montant et la page de signature des contrats y relatifs) ;*

  • *Disposer du personnel qualifié et du matériel requis tels que précisés dans les sous-sections B et C du DAO.*

- *Capacités financières*

  • *Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2022 et 2021) un chiffre d'affaires moyen des activités supérieur ou égal à soixante millions (60 000 000) francs CFA. Ce chiffre d'affaires doit être justifié par les bilans de 2023, 2022 et 2021 certifiés par un Expert-Comptable agréé et ayant reçu le cachet de la Direction Générale des Impôts (DGI) ou la preuve de soumission à la DGI.*

  • *Avoir la possibilité de disposer ou d'accès à des financements, auprès d'une institution agréée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) Francs CFA ;*

  • *Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO)*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

  • *Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;*

  • *Disposer du personnel qualifié et du matériel requis tels que précisés dans les sous-sections B et C du DAO*

- Capacité financière :

- *Fournir le bilan d'ouverture et les bilans des années d'existence certifiés par un Expert-Comptable agréé et ayant reçu le cachet de la Direction Générale des Impôts (DGI) ou la preuve de soumission à la DGI ;*

- *Avoir la possibilité de disposer ou d'accès à des financements, auprès d'une institution agréée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) Francs CFA ;*
- *Fournir la preuve de l'attestation d'assurance des risques professionnels ;*

- *Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et relatives aux entreprises naissantes.*

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Le délai d'exécution est de *huit (08) mois.*

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics* ; Email : raimi.bachabi@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Ouidah: **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01,** *E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com*, **de 08 Heures à 12h30 et de 14h à 17h30,** tous les jours ouvrés à partir du vendredi 30 août 2024

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du vendredi 30 août 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
COMMUNE DE OUIDAH

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis à l'Hôtel de Ville de Ouidah, au rez de chaussée du bâtiment principal dans l'aile droite (Bureau I-9)- B.P. 11 OUIDAH - TEL :* **(00229) 59 66 06 01**, *E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com*, ***au plus tard le 24 septembre 2024 à 09 heures*** GMT+1. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après ***salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Ouidah sise au 1er étage du bâtiment principal dans l'aile gauche, le 24 septembre 2024*** à ***10 heures*** *GMT+1.*

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 423 984 francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

12. Seuls les candidats ayant retiré le présent dossier d'appel d'offres, pourront déposer leurs offres.

Ouidah, le 30 août 2024

La Personne responsable des marchés publics

Raïmi A. BACHABI

MAIRIE DE OUIDAH
LA PRMP
Personne Responsable des Marchés Publics